

<https://www.lepetitjournaldemenou.fr/spip.php?article848>

Démolition de la prison.

- Revue N°61 -

Date de mise en ligne : mercredi 18 décembre 2013

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Démolition de la prison.

Il fallut un jour se résigner à démolir la prison, mais cela coûtait fort cher ; après plusieurs idées, la décision fut enfin prise.

La prison se trouvait derrière l'hôtel de ville ; les Seniors se souviennent d'un bâtiment de pierre, avec une entrée rue Philippe de la Force, et à l'intérieur une galerie supérieure qui desservait les cachots du premier étage. Mais cette prison n'était pas celle construite en 1730.



La première prison avait été construite en même temps que l'hôtel de ville en 1730 ; elle ne comprenait que deux principaux cachots et n'avait pas d'étage. Le bâtiment se montra vite insalubre et pas sûr du tout, de nombreux prisonniers réussissant à s'échapper. Un projet de nouvelle prison fut élaboré en 1779 mais ne trouva pas de suite, et il faut attendre 1800 pour que soit construite cette prison dont les cartes postales anciennes nous donnent des images.

La démolition

La prison fut désaffectée en 1921 et rachetée en 1948 par le Conseil général ; elle fut cédée ensuite à la ville pour le franc symbolique. Restait à savoir ce qu'on allait faire d'un tel bâtiment Ayant abandonné le projet d'en faire une salle des fêtes, le Conseil municipal dut se résoudre à détruire. Un appel d'offre fut donc lancé et neuf entreprises répondirent mais avec des prix trop élevés : 780 000 F pour le « moins disant » et près de sept millions pour le plus cher. Alors on envisagea de faire faire les travaux par des chômeurs ou par des ouvriers aux intempéries en hiver, mais l'idée fut abandonnée pour des inconvénients que le registre du Conseil n'indique pas.

C'est alors qu'une nouvelle proposition arriva d'un entrepreneur de Reims : Jean Herbin, spécialiste des grosses démolitions, proposait de démolir la prison pour la somme forfaitaire de 500 000 F. L'accord fut donc conclu. M. Herbin proposait de prendre le bois, le zinc, la ferraille, et de laisser les moellons à la ville. Le déblaiement des décombres serait à la charge de la ville et on pensa que l'enlèvement des déblais pourrait être effectué par les cantonniers et emportés sur les chemins les plus mauvais par la camionnette de la ville.